



Anne Bignolas - ÉcoPôle

OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

Actualités de l'Observatoire régional de la biodiversité (ORB)

1^{ère} journée technique du pôle Gestion des milieux naturels
Mardi 1^{er} décembre 2015 - Auditorium Charles Sadron au CNRS d'Orléans



Actualités de l'ORB

- Charte SINP-ORB
- *État des lieux régional de la biodiversité 2015*
- *Fiches résultats* d'un premier socle d'indicateurs
- Projets 2016
- Actualités du Pôle Faune
- Actualités du Pôle Flore & Habitats



Charte SINP - ORB

Validée lors du dernier Comité régional consultatif SINP-ORB (08/09/2015)

A destination des acteurs régionaux de la biodiversité

Disponible sur le site Internet de l'ORB, rubrique « [Fonctionnement](#) »



État des lieux régional de la biodiversité 2015

Finalisé en septembre 2015

A destination du grand public, des décideurs et des acteurs régionaux de la biodiversité

Disponible sur le site Internet de l'ORB, rubrique « [État des lieux](#) »

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

PREMIER ÉTAT DES LIEUX RÉGIONAL DE LA BIODIVERSITÉ EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE - 2015

La situation en 2015

L'occupation du sol

En 2014, plus des deux tiers de la surface régionale sont occupés par des zones cultivées (64%). En cela, la région Centre-Val de Loire est bien plus agricole que la moyenne française (51%). Ces espaces sont à leur tour répartis de 51 200 ha entre 2004 et 2014, soit à 400 ha/an.

La région est dans la moyenne française (20% de forêts) étant comprise à 31% par des forêts et des espaces semi-naturels. C'est à ce propos que 7 800 ha de ces 3 derniers (jardins), sont principalement constitués des espaces boisés de la Sologne et de la forêt d'Orléans.

La part régionale d'espaces artificialisés (1%) est voisine à la moyenne nationale. Ces terres ont progressé de 12% entre 2004 et 2014. Les grandes agglomérations concentrent la majorité des espaces artificialisés, la région étant peu densément peuplée.

Évolution des surfaces artificialisées

Entre 2004 et 2014, 20 120 ha ont été artificialisés, soit 11,4 fois la surface de la Loire, ce qui représente à une moyenne annuelle moyenne de 4 030 ha/an. Cette tendance tend à se ralentir, les nouveaux constructions étant moins nombreuses par l'artificialisation diminue (1 854 ha/an entre 2004 et 2009, à 1 714 ha/an entre 2011 et 2014).

La majorité des territoires concernés par l'artificialisation sont des territoires culturels (60%) et des zones forestières (22%). Cette tendance est surtout favorable autour des grandes agglomérations (Orléans et Tours notamment), et des zones de vallées de la Loire et de la Chère.

La surface toujours en herbe

Les surfaces toujours en herbe (STE), ou prairies permanentes, sont des zones agricoles vitales pour le pâturage des troupeaux et pour la production de fourrage. Grâce en ce cas, elles peuvent constituer des habitats particulièrement riches en biodiversité.

En 2014, on recense 228 120 ha de prairies permanentes en région, ce qui représente 10,2% de sa surface agricole utile (SAU). On a pu observer une forte régression de 200 ha entre 1989 et 1999, du total de 440 000 ha, puis un ralentissement de cette tendance les 10 années suivantes. Au total, entre 1989 et 2014, plus de 70 000 ha de prairies permanentes ont disparu (équivalent à 7% de la surface agricole ou 10% de forêts).

Les secteurs de Blois et de la vallée de Giennoisy, majoritairement identifiés vers l'élevage bovin, constituent une part importante de prairies.

Espèces végétales exotiques envahissantes

À l'heure actuelle, la région compte 24 plantes exotiques (soit 1,5% de l'ensemble de la flore régionale) qui occasionnent, de façon accrue, des dommages sur la composition floristique de certains espaces naturels.

D'autres plantes **potentielles** font l'objet d'une surveillance accrue car elles sont susceptibles d'émerger à leur tour, dans un avenir proche, les risques naturels. Cette « à court terme » potentielle ou émergente et elles peuvent en compétition avec la flore régionale dans certains contextes favorables (notamment en sols humides).

La liste des espèces végétales exotiques envahissantes est de fait destinée à évoluer en permanence suivant le comportement adopté par chacune de ces plantes.

QUELQUES CHIFFRES

- 24 PLANTES INVASIVES
- 1,5% DE LA FLORE RÉGIONALE



Fiches indicateurs

A destination du grand public, des décideurs et des acteurs régionaux de la biodiversité

1^{er} socle d'indicateurs : 12 fiches validées par les copilotes État-Région, élaborées avec les pôles thématiques et les structures référentes

4 catégories : **Espèces** – **Espaces** – **Usages** – **Actions**

Seront disponibles début décembre sur le site Internet de l'ORB, rubrique « Les indicateurs »

Fiches indicatives

ESPÈCES

// Les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Espèces végétales

Quelles espèces sont exotiques sur la commune en région ? Quelles espèces sont les plus envahissantes ? Quelles espèces sont les plus nuisibles ?

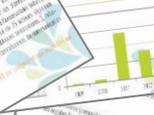
Les espèces exotiques envahissantes (EEE) sont des espèces introduites par l'homme qui se développent de manière incontrôlée dans leur nouvelle zone d'habitat, entraînant des dommages écologiques, économiques ou sociaux.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Une espèce exotique est une espèce introduite par l'homme dans une zone géographique où elle n'est pas originaire. Une espèce envahissante est une espèce exotique qui se développe de manière incontrôlée dans sa nouvelle zone d'habitat, entraînant des dommages écologiques, économiques ou sociaux.

RÉSULTATS

Le nombre d'espèces exotiques envahissantes a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les espèces les plus envahissantes sont les végétales, suivies des animaux et des champignons.



ESPÈCES

// Espèces menacées

Quelles sont les espèces menacées de la commune en région ? Quelles sont les espèces les plus menacées ? Quelles sont les espèces les plus rares ?

Les espèces menacées sont des espèces qui sont en danger de disparition à l'échelle locale, régionale ou mondiale.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Une espèce menacée est une espèce qui est en danger de disparition à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Les causes de la menace sont souvent liées à la destruction de l'habitat, à la pollution, à la surpêche ou à la chasse excessive.

RÉSULTATS

Le nombre d'espèces menacées a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les espèces les plus menacées sont les végétales, suivies des animaux et des champignons.



ACTIONS

// Éducation à la biodiversité

Quelles actions sont mises en œuvre ? Quelles actions sont les plus efficaces ? Quelles actions sont les plus innovantes ?

L'éducation à la biodiversité est un processus continu qui vise à sensibiliser le public à la biodiversité et à promouvoir des actions concrètes pour la protéger.

DÉFINITION & DESCRIPTION

L'éducation à la biodiversité est un processus continu qui vise à sensibiliser le public à la biodiversité et à promouvoir des actions concrètes pour la protéger. Elle implique des actions éducatives, des actions de sensibilisation et des actions de participation citoyenne.

RÉSULTATS

Le nombre d'actions éducatives a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les actions les plus efficaces sont les ateliers de sensibilisation et les actions de participation citoyenne.



ACTIONS

// Connaissance de la biodiversité régionale

Quelles actions sont mises en œuvre ? Quelles actions sont les plus efficaces ? Quelles actions sont les plus innovantes ?

La connaissance de la biodiversité régionale est un processus continu qui vise à sensibiliser le public à la biodiversité régionale et à promouvoir des actions concrètes pour la protéger.

DÉFINITION & DESCRIPTION

La connaissance de la biodiversité régionale est un processus continu qui vise à sensibiliser le public à la biodiversité régionale et à promouvoir des actions concrètes pour la protéger. Elle implique des actions éducatives, des actions de sensibilisation et des actions de participation citoyenne.

RÉSULTATS

Le nombre d'actions de connaissance de la biodiversité régionale a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les actions les plus efficaces sont les ateliers de sensibilisation et les actions de participation citoyenne.



ESPACES

// Habitats naturels menacés

Quels sont les habitats naturels menacés de la commune en région ? Quels sont les habitats naturels les plus menacés ? Quels sont les habitats naturels les plus rares ?

Les habitats naturels menacés sont des habitats qui sont en danger de disparition à l'échelle locale, régionale ou mondiale.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Un habitat naturel menacé est un habitat qui est en danger de disparition à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Les causes de la menace sont souvent liées à la destruction de l'habitat, à la pollution, à la surpêche ou à la chasse excessive.

RÉSULTATS

Le nombre d'habitats naturels menacés a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les habitats les plus menacés sont les habitats d'eau douce, les habitats terrestres et les habitats marins.



ESPACES

// Territoires couverts par un SCoT de Grenoble

Quels sont les territoires couverts par un SCoT de Grenoble ? Quels sont les territoires les plus couverts ? Quels sont les territoires les moins couverts ?

Les territoires couverts par un SCoT de Grenoble sont des territoires qui sont couverts par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Grenoble.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Un territoire couvert par un SCoT de Grenoble est un territoire qui est couvert par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Grenoble. Les SCoT de Grenoble ont pour objectif de définir une stratégie de développement durable pour le territoire.

RÉSULTATS

Le nombre de territoires couverts par un SCoT de Grenoble a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les territoires les plus couverts sont les territoires de montagne, les territoires de plaine et les territoires littoraux.



USAGES

// Occupation du sol

Quels sont les usages du sol de la commune en région ? Quels sont les usages du sol les plus utilisés ? Quels sont les usages du sol les moins utilisés ?

L'occupation du sol est l'utilisation des terres pour différentes activités humaines.

DÉFINITION & DESCRIPTION

L'occupation du sol est l'utilisation des terres pour différentes activités humaines. Les usages du sol les plus courants sont l'agriculture, l'habitat et les zones industrielles.

RÉSULTATS

Le nombre d'usages du sol a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les usages du sol les plus utilisés sont l'agriculture, l'habitat et les zones industrielles.



USAGES

// Surfaces toujours en herbe (STH)

Quels sont les surfaces toujours en herbe de la commune en région ? Quelles sont les surfaces toujours en herbe les plus utilisées ? Quelles sont les surfaces toujours en herbe les moins utilisées ?

Les surfaces toujours en herbe (STH) sont des surfaces qui sont toujours couvertes d'herbe.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Les surfaces toujours en herbe (STH) sont des surfaces qui sont toujours couvertes d'herbe. Elles sont souvent utilisées pour l'élevage ou la production de fourrage.

RÉSULTATS

Le nombre de surfaces toujours en herbe a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les surfaces toujours en herbe les plus utilisées sont les surfaces utilisées pour l'élevage et les surfaces utilisées pour la production de fourrage.



USAGES

// Agriculture biologique

Quels sont les usages de l'agriculture biologique de la commune en région ? Quels sont les usages de l'agriculture biologique les plus utilisés ? Quels sont les usages de l'agriculture biologique les moins utilisés ?

L'agriculture biologique est une agriculture qui utilise des produits naturels et évite l'utilisation de produits chimiques de synthèse.

DÉFINITION & DESCRIPTION

L'agriculture biologique est une agriculture qui utilise des produits naturels et évite l'utilisation de produits chimiques de synthèse. Elle est souvent utilisée pour la production de produits alimentaires.

RÉSULTATS

Le nombre d'usages de l'agriculture biologique a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les usages de l'agriculture biologique les plus utilisés sont les usages pour la production de produits alimentaires.



ESPACES

// Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Quels sont les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique de la commune en région ? Quelles sont les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique les plus utilisées ? Quelles sont les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique les moins utilisées ?

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) sont des zones qui sont d'intérêt pour la biodiversité.

DÉFINITION & DESCRIPTION

Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) sont des zones qui sont d'intérêt pour la biodiversité. Elles sont souvent utilisées pour la protection de la biodiversité.

RÉSULTATS

Le nombre de zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique a augmenté de manière constante depuis les années 1980. Les zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique les plus utilisées sont les zones utilisées pour la protection de la biodiversité.



Fiches indicateurs

Présentation « grand public »

Détails techniques



ORB
CENTRE-VAL DE LOIRE

Date : 1/2015
Méthode : Novembre 2015

USAGES

// Surfaces toujours en herbe (STH)

Quel est l'état de la biodiversité en région Centre-Val de Loire ?

Les surfaces toujours en herbe sont des surfaces agricoles de prairies naturelles ou semées depuis au moins 5 ans, utilisées pour le pâturage de troupeaux ou pour la production de fourrage. Gérées en ce sens, elles peuvent constituer des habitats particulièrement riches en biodiversité.

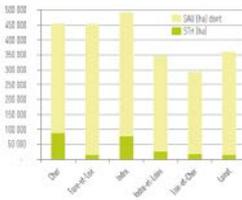
DÉFINITION & DESCRIPTION

Les surfaces toujours en herbe représentent un enjeu important en termes de biodiversité des milieux ouverts (c'est-à-dire non arborés) et de qualité de l'eau. Elles interviennent aussi dans la limitation du ruissellement et de l'érosion des sols.

Les surfaces toujours en herbe sont fortement liées à l'élevage, le pâturage et la récolte de foin favorisant la maintien de prairies riches en biodiversité, plus particulièrement en fleurs et en papillons.

Cet indicateur permet d'évaluer la part des surfaces toujours en herbe au sein des surfaces utilisées pour la production agricole régionale (surfaces agricoles utiles, SAU).

RÉSULTATS



En 2015, on recense 201 119 ha de surfaces toujours en herbe en région Centre-Val de Loire, qui représentent 10,2% de la SAU régionale et 6% du territoire régional.

On constate une forte régression de la STH entre 1989 et 1999, de l'ordre de 6 400 ha/an, puis un ralentissement de cette tendance entre 1999 et 2009 (1 119 ha perdus par an).

On observe une perte de 74 495 ha de STH au total entre 1989 et 2015. Cette diminution d'un quart de la surface en STH sur 25 ans représente environ 100 000 hectares de fourrage.

Les départements de l'Indre et du Cher connaissent une part importante de prairies dans leurs espaces agricoles à l'agriculture.

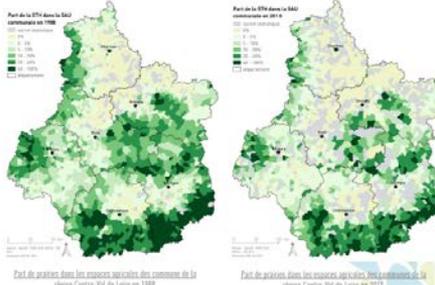


Entre 1989 et 2010, la part globale de STH dans la SAU est passée de 14,2% à 9,1%. La surface en prairie a chuté de 130 263 ha, soit une baisse de plus d'un tiers de sa surface (SMA). Les pertes de surface en prairie ont été très importantes entre 1989 et 2000, pour s'atténuer nettement entre 2000 et 2010.

Les départements du Cher et de l'Indre-et-Loire sont les moins touchés par ces pertes de prairies, la Loire est la plus concernée.

Les secteurs caractérisés par la forte présence de prairies sont les secteurs de bocage et tradition d'élevage comme la Picrie, la vallée de Saumery et le Bocahaut, mais aussi les secteurs de Landes comme la Sologne, le Pays-Fort et ses luffes, la Brenne et le bassin de Saugny.

Les secteurs de faible présence de surfaces en herbe sont les secteurs de grandes cultures, la Champagne Beaucevine et la Basse-Champagne.



Part de prairies dans les espaces agricoles du territoire de la région Centre-Val de Loire en 1989

Part de prairies dans les espaces agricoles du territoire de la région Centre-Val de Loire en 2015

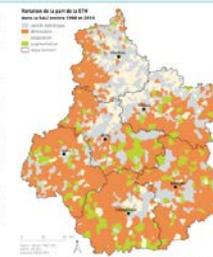
ANALYSE

Les pertes de surfaces en herbe sont plus importantes que proportionnellement que les pertes de SAU. Les principales causes de la perte de STH sont la combinaison de ces espaces, ainsi que la diminution des activités d'élevage.

Il faut garder à l'esprit que la bonne gestion des prairies est essentielle au maintien de la biodiversité :

- leur fertilisation limite la richesse des espèces qui vont se développer sur ces terres ;
- le traitement phytosanitaire des troupeaux (antiparasitaires, traitements antiparasitaires) nuit également au développement de la faune sur les prairies pâturées. Cependant, cet indicateur ne permet pas de connaître les pratiques de gestion sur les surfaces en prairies.

Si les herbages améliorés - légères terres améliorées - se maintiennent, les surfaces en prairies sont diminuées de 5 600 ha d'ici 10 ans (soit l'équivalent de 8 000 stades de football) représentant une perte de 2% des espaces en prairies.



Répartition de la part de la STH dans la SAU entre 1989 et 2015

Une parcelle exploitée en prairie n'est pas forcément synonyme de bonnes pratiques favorisant la biodiversité. Il n'est pas possible de prendre en compte le retournement ou non des prairies, ni l'utilisation de herbicides et traitements phytosanitaires dans cet indicateur, ce qui limite l'intégration qualitative des résultats.

Marge d'amélioration

L'utilisation de données plus précises sur les cultures mises en place, issues du Agreste Parcelaire Ecologique (APE), tirées par l'Agence de Services et de Paiement, permettra d'avoir une approche plus fine de la localisation et des évolutions des surfaces en prairies.

LIMITES D'UTILISATION

Le jeu de données Agreste - utilisé pour les analyses cartographiques sur le territoire - est constitué de données déclaratives, donc non exhaustives. À ce stade dans le jeu de données l'absence de données statistiques qui s'applique pour certaines communes, lorsque le faible nombre de données peut constituer des données individuelles.

En complément, les données état localisées à la commune du stage d'implantation, les chiffres d'une commune doivent être interprétés avec prudence, une exploitation pouvant exposer son actualité sur plusieurs communes.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Source des données

- Donnée cartographique - Données chiffrées des recensements agricoles de l'Agreste - Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (deux les 10 ans : 1989, 2000 et 2010) croisées avec la donnée géographique communale du GÉOFLIA de l'IGN.
- Donnée statistique - Statistiques Agricoles Annuelles (Agreste) depuis 1999 jusqu'à 2014, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt.

Critères d'implantation : communale (données Agreste), cantonale (SAU).

Indicateur de mise à jour de l'indicateur : Donnée cartographique - tous les 10 ans (données issues de l'Agreste) - Donnée statistique : annuellement (données issues des SAU).

POUR EN SAVOIR +

Sur l'indicateur : [Complément d'information technique](#)

Sur le site de ORB : [Pas encore d'indicateur en lien public](#)

Complément d'information technique

MODALITÉS DE CALCUL

Pour le calcul de cet indicateur, deux méthodes sont utilisées :

- le calcul à l'échelle communale à partir des données Agreste, qui fournit à la commune les valeurs de SAU et de STH pour les années 1989, 2000 et 2010. Ces données chiffrées sont croisées avec les données géographiques communales du GÉOFLIA de l'IGN pour une représentation cartographique simplifiée. La part de STH sur la SAU communale est donc calculée selon la formule suivante :

$$\frac{\text{surface toujours en herbe sur le territoire communal}}{\text{surface agricole utile communale}} \times 100$$
- le calcul de la part de la STH sur la SAU est effectué à l'échelle régionale et départementale, à partir des Statistiques Agricoles Annuelles (SAU), selon la formule suivante :

$$\frac{\text{surface toujours en herbe sur le territoire régional}}{\text{surface agricole utile régionale}} \times 100$$

MÉTHODOLOGIE

Pour le calcul de cet indicateur, en cas de données manquantes :

- Surfaces toujours en herbe - STH : surfaces en prairies permanentes, soit les surfaces en prairies, naturelles ou semées depuis au moins 5 ans.
- Surfaces agricoles utiles - SAU (définition Agreste) : superficies des terres labourables, superficies des cultures permanentes, superficies toujours en herbe, superficies de légumes, fleurs et autres superficies cultivées de l'exploitation agricole.

BIBLIOGRAPHIE

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DE BAILLEUL. Surface des prairies permanentes. Observatoire régional de la Biodiversité de Nord - Pas de Calais (en ligne). 2011, disponible sur : <http://www.conservatoire-bailleul.org/fr/conservatoire/bn/2011/surface-des-prairies-permanentes.pdf> (consulté le 10/10/2015).

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT D'AUVERGNE. Évolution de la part de la surface toujours en herbe dans la surface agricole utile (ORCA Auvergne) (en ligne). 2014/2013, mise à jour le 11/09/2014 disponible sur : <http://www.auvergne.dreparis.fr/observatoire-de-la-biodiversite/surfaces-en-herbe> (consulté le 10/02/2015).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT (MAG). Recensement agricole 2010. Agreste (en ligne). Disponible sur : <http://agreste.agricultures.gouv.fr/> (consulté le 12/02/2015).

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ (ONB). Évolution des surfaces de grands espaces toujours en herbe. Observatoire national de la biodiversité (en ligne). 2013, mis à jour le 22/05/2014 disponible sur : <http://onb.gouv.fr/observatoire-national-de-la-biodiversite/evolution-des-surfaces-de-grands-espaces-toujours-en-herbe> (consulté le 10/02/2015).

OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA BIODIVERSITÉ DE HAUTE-NORMANDIE. Évolution de la superficie toujours en herbe dans la Surface Agricole Utile. Observatoire Biodiversité Haute-Normandie (en ligne). 2014, disponible sur : <http://www.biodiversite.hautnormandie.org/observatoire-de-la-biodiversite/surfaces-herbe> (consulté le 10/02/2015).



ORB - Projets 2016

- Poursuite des travaux sur les indicateurs pour compléter le 1^{er} socle (agriculture, forêt, sols, eau...)
 - Travail sur la thématique agricole avec les structures référentes
- Temps d'échange sur les Inventaires de la Biodiversité Communale (IBC) à destination des communes (élus et techniciens) – mai 2016



Pôle Faune - Actualités

Travaux 2015 :

Cartographies préalables à la réalisation d'un atlas régional
amphibiens – reptiles

Travail sur les indicateurs

Inventaire des clefs de détermination des espèces
« difficiles »

Programme 2016 : Poursuite des travaux

Indicateurs (*espèces sentinelles et emblématiques, espèces
invasives animales*)

Clefs de détermination

Bilan de la connaissance amphibiens-reptiles



Pôle Flore & Habitats - Actualités

Travaux 2015

Travail sur les indicateurs (4 fiches finalisées)

7^{èmes} rencontres botaniques le 21/11

Programme 2016 :

Travail sur les indicateurs (*espèces menacées ou disparues, habitats emblématiques*)

Coordination du réseau : enquête pour identifier les attentes du pôle

Travail sur les atlas (orchidées, flore sauvage)



OBSERVATOIRE
RÉGIONAL
DE LA BIODIVERSITÉ
CENTRE-VAL DE LOIRE

Merci de votre attention

Pour en savoir + <http://www.observatoire-biodiversite-centre.fr/>